SION, LUNDI 5 SEPTEMBRE 1949 — 49me ANNÉE — No. 102

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS ET DE SION

ORGANE DE PUBLICITÉ ET D'INFORMATIONS PARAISSANT LE LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI

ADMINISTRATION - RÉDACTION: IMPRIMERIE GESSLER

Avenue de la Gare - Pratifori - SION - Téléphone 2 19 05 (2 15 84) - Chèques postaux IIc 1748

ABONNEMENTS:

SUISSE: 1 an Fr. 12.50, av. Bullet. officiel Fr. 19.50
6 mois Fr. 6.75, av. Bullet. officiel Fr. 10.50
3 mois Fr. 4.—, av. Bullet. officiel Fr. 6.25
ETRANGER : 1 an Fr. 25.—. Envoi par numéro.

Joindre 20 ct. en timbres-poste à vos changements d'adresse

RÉGIE DES ANNONCES **Publicitas S.A.**

Av. de la Gare - SION - Tél. 2 12 36 - Ch. post. IIc 485
Succursales en Suisse - Correspondants à l'étranger

ANNONCES: la ligne mm. Canton 10 ct. - Suisse 13 ct.
AVIS MORTUAIRES: 16 centimes la ligne millimètre.
RÉCLAMES: Valais 29 ct., Suisse 27 ct.

Irresponsabilité du fonctionnaire

— Tout ce que je signe, nous disait un haut fonctionnaire du département fédéral de l'économie publique, je ne le lis pas. En revanche, ce que je rédige moi-même, je ne le signe pas.

Cette remarque singulière n'était pas une boutade. Elle définit le système de responsabilités en cascade par lequel l'administration ôte à quiconque la paternité de ses œuvres.

La plupart du temps, le chef ne signe pas les pièces préparées par ses collaborateurs, parce qu'il n'en a pas le temps et qu'il leur fait confiance. Quand il fait lui-même un travail, c'est que celui-ci lui incombe personnellement en vertu de sa subordination à l'échelon supérieur, où l'on paraphe alors ce qu'il a composé.

C'est ainsi que règne presque à tous les étages l'irresponsabilité. Est-ce un bien, est-ce un mal ? Pour l'administration elle-même, son impersonnalité, son anonymat, ce système est commode. Mais en soi, il est vicieux.

Tout employé qui appose sa griffe au bas d'un écrit doit porter la responsabilité de son contenu. En raison de la responsabilité réelle qu'ils encourent, les chefs des entreprises privées savent bien faire en sorte de ne rien signer dont ils ne soient absolument sûrs. Les signatures collectives, totalement inconnues dans l'administration publique, permettent un double contrôle.

Essayez de demander des comptes à un fonctionnaire pour un acte relevant de sa fonction; essayez de le poursuivre pénalement et civilement: c'est un cas diabolique. L'auteur réel de la décision, du texte attaqué, ne peut en répondre vis-à-vis de l'extérieur, puisqu'il n'a rien signé. Tout au plus risque-t-il une semonce de ses chefs s'il a commis une grosse bévue. Le signataire ? Mais comment voulez-vous qu'il puisse connaître les centaines de cas qui passent chaque jour sous son visa ! Cela étant matériellement impossible, il n'y a qu'à lui donner l'absolution.

Face au public, l'administration forme comme un bloc; elle s'entre-défend, s'entre-justifie et repousse du haut en bas toutes les attaques du dehors. Supposez qu'une plainte soit adressée en haut lieu: elle redescend automatiquement jusqu'à l'échelon incriminé, qui trouve de bonnes raisons pour se blanchir; d'étage en étage, elle remonte ensuite jusqu'au sommet, les mêmes raisons étant chaque fois transmises ou recopiées, et ce sont ces raisons qui seront opposées en définitive à l'auteur de la plainte ou du recours. Avant d'engager une poursuite contre un fonctionnaire pour un fait administratif, il faut d'autre part l'autorisation du Ministère public fédéral, qui est dans la maison et qui fait par conséquent circuler le dossier comme on l'a dit et reproduit en fin de compte les propres arguments du fonctionnaire visé. Et quiconque aura fini par obtenir l'autorisation du Ministère public se heurtera toujours au même principe d'irresponsabilité qui rend quasi impossible la condamnation du fonctionnaire, à moins qu'il ne s'agisse évidemment de délits grossiers lésant l'administration elle-même: dans ce cas, elle est excessivement chatouilleuse, et le moindre indice suffit: instantanément, unanimement et sans pitié elle rejette hors d'elle-même le fautif, quelles que soient ses explications.

Ce système d'irresponsabilité et d'autodéfense fait la force de l'administration, son invulnérabilité. Il donne à son peuple sédentaire un sentiment extraordinaire de confort et de sécurité. Cet état est toutefois préjudiciable au développement des facultés qui, on le sait bien, on le remarque, s'affirment dans la lutte et l'adversité, et s'atrophient au contraire dans la douce quiétude des bureaux fédéraux.

B. O.

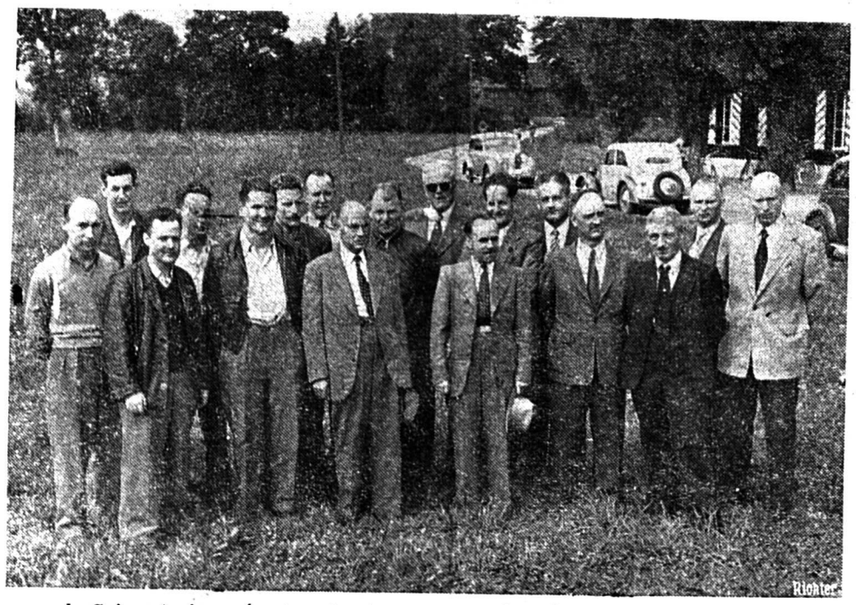

Le groupe de Suisses qui représenteront notre pays aux championnats mondiaux de tir de Buenos-Aires. Voici les membres de l'équipe suisse, réunis à Sursee pour une prise de contact. De gauche à droite: Horber, Salzmann, Bürchler, Bachofner, Jakober, Clavadetscher, Ambühl, le directeur Reusser, qui accompagnera l'équipe, Kramer, König, Rhyner, Grünig, Schaffner, Muster, Flückiger, Gemperli, Keller.

L'AGA-KHAN VA-T-IL CONNAITRE DES SOUCIS D'ARGENT?

L'Aga Khan — l'une des personnalités les plus puissantes de l'Inde — jouerait de malheur. Après avoir été victime, sur la Côte d'Azur, du vol que l'on sait (des bijoux, représentant une valeur de 213 millions, furent dérobés à la Begum, son épouse) il vient d'apprendre que le Conseil des Musulmans de l'Inde aurait décidé qu'il ne toucherait plus annuellement « son poids d'or ». Or ce poids — des plus appréciables, vu la corpulence du bénéficiaire — constituait le principal revenu du « plus parisien des Orientaux », comme l'a appelé l'un de ses biographes.

L'Agha Khan est d'origine persane. Quel est son âge ? Bien des « sources » fournissent à cet égard, des renseignements divergents. Maintes publications n'ont-elles pas, en 1945, évoqué les fêtes organisées, cette année-là, aux Indes « à l'occasion du 75e anniversaire de l'Aga Khan ? D'autres n'avaient-elles pas en 1926 (soit 19 ans plus tôt), parlé du 50e anniversaire du chef spirituel des Musulmans des Indes ? L'«Encyclopédie britannique» — généralement bien renseignée — fait naître l'Aga Khan (à Bombay) en 1877. Le fastueux personnage qui nous occupe aurait donc actuellement 72 ans.

Immensément riche, l'Aga Khan passe, en Europe, le plus clair de son temps. Tout comme une star d'Hollywood — ou comme M. Sacha Guitry — il a déjà contracté plusieurs mariages. Là encore, les auteurs se contredisent. Selon les uns l'Aga Khan, après deux veuvages, aurait épousé en 1929 une Française — demoiselle de magasin — rencontrée fortuitement à Chambéry : Mlle Carron. Cette « jeune et jolie bergère » distinguée par un roi — un roi sans royaume mais un roi spirituel — serait donc (ou aurait été ?) la troisième épouse de l'Aga Khan. Pourquoi « aurait été » ? Parce que d'autres auteurs écrivent : l'Aga Khan a épousé en premières noces une Italienne, Mlle Maglioni, dont il a eu le prince Ali Khan, qui servit comme lieutenant dans l'armée française, en Syrie, en 1939-40. Puis l'Aga épousa une Française, Mlle Carron, dont il eut un autre fils, le prince Badruddine. Cette union, elle aussi, s'est dissoute et il y a deux ans (soit en 1946) l'Aga a contracté un troisième mariage avec une Française « d'une très grande beauté ». Comment sortir de ces contradictions ? En consultant à nouveau l'Encyclopédie britannique ? Peine perdue, car ce docte ouvrage est muet sur les tribulations matrimoniales du grand sportman qu'est l'Aga Khan.

L'Aga Khan, que passionne principalement le sport hippique, est propriétaire de la plus importante écurie de course du monde. Pratiquant des méthodes d'élevage et d'entraînement qui lui sont propres, ses couleurs ont enlevé maintes épreuves célèbres et, notamment plusieurs fois le Derby d'Epsom.

L'Aga Khan s'est aujourd'hui retiré de la politique, mais il en fait, autrefois. On l'a vu (en 1928) présider une assemblée de la Société des Nations, une conférence dite « de la Table Ronde » où se discutait l'avenir des Indes et une conférence du désarmement.

Ses résidences sont multiples. Il vit tour à tour à Paris, à Antibes — où il fit construire une magnifique propriété — en Suisse en Angleterre et aux Indes.

L'Aga Khan — on l'a vu plus haut — ne recevrait plus, annuellement, son pesant d'or. De quoi s'agit-il exactement et en quoi consiste — ou consistait — cette rente fabuleuse qu'aurait perdu « le plus parisien des Orientaux » ?

Cette rente est le fruit d'un hommage tangible de ses fidèles coreligionnaires. Chaque année, au cours d'un séjour qu'il fait aux Indes, le chef des Ismaélites prend place sur le plateau d'une immense balance, tandis que sur l'autre plateau, s'accumulent pièces et lingots d'or qui lui sont ensuite remis. L'opération — entourée d'un cérémonial grandiose — se prolonge jusqu'au moment où les deux plateaux s'équilibrent. L'Aga Khan pesant — bon an mal an — une centaine de kilos, qui ne souhaiterait que ses appointements lui fussent payés de cette manière... même en argent ?

Au lendemain de la dernière guerre mondiale, l'Aga Khan — qui avait vécu en Suisse — étant retourné aux Indes après cinq ans d'absence, se vit peser, non plus avec de l'or mais avec des diamants ! Une telle offrande ne fut possible que grâce à de fructueuses collectes effectuées au sein des populations musulmanes. Afin d'atteindre la somme, il fallut plusieurs fois revenir à la charge. Aussi la rente de l'Aga, mérita-t-elle plus particulièrement, cette année-là, le nom de « cadeau des Mille et une nuits ».

Considéré comme l'homme le plus riche du monde, l'Aga Khan témoigna toujours d'un généreux altruisme, fondant des écoles, des hôpitaux et autres établissements dont il assure l'entretien.

La privation de son « pesant d'or » — si elle est confirmée — lui permettra-t-elle de maintenir son fabuleux train de vie ? Ne le contraindra-t-elle pas à quelques petites restrictions.

Beaucoup estimeront que, même s'il ne monte plus annuellement sur sa « balance dorée », l'Aga Khan « est encore bien dans ses papiers »... et ne sera certes pas contraint d'émarger à un fonds de chômage.

Vu et entendu en marge des manœuvres de la Br. mont. 10

« Nous en avons plein l'dos des sacs
Des gamelles et des bidons ! »

La finale de cette complainte s'estompe dans la nuit.

Ils sont une dizaine de Sédunois tirant la langue que nous rencontrons sur la route. Le moral est bon ! Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils reprennent en chœur une autre chanson, à boire, celle-ci :

« Ah ! Voilà la vie, chérie, ah ! ah!
Ah! Voilà la vie que tous les moines font».

Et cette chansonnette, ils la développent à tue-tête. Sauf que, de temps à autre, il y a un silence entrecoupé par le bruit camouflé d'un bouchon crissant sous l'effort du tire-bouchon et le glouglou de la bouteille qu'on vide à même le goulot.

* * *

Chamfort disait: « La plus perdue de toutes les journées est celle où l'on n'a pas ri ». Même dans la «poisse » les trouffions ne perdent pas une occasion de rire un coup. De « se poiler », ou de « se bidonner », on n'arrête pas, me disait, sur la route de la Lécherette, un Contheysan.

— Regardez le type, là-bas, en avant. Il promène avec lui une bouteille....

— Qu'est-ce qu'elle a donc de spécial cette bouteille ?

— Elle a que le pinard qui était dedans on l'a bu et que le pote y croit qu'il y est toujours alors qu'on l'a remplacé par de la... flotte !

Sacré Contheysan, va !

* * *

Dans une forêt, près de l'Hongrin, il y a une échaffourée entre Valaisans et aspirants-officiers du détachement Vincent.

A un moment donné, un « trouffion » fit voir les treize étoiles à un ennemi. Ils sont face à face :

L'ennemi, s'adressant au Valaisan qui pèse 108 kilos, originaire du Bas-Valais :

— Tu es pris. Tu es neutralisé...
— Non, C'est toi le neutralisé...
— Pas vrai, c'est toi !
— Rien à faire, c'est toi !
— Non...

Le soldat ennemi n'a pas le temps d'en dire plus que l'autre l'empoigne et le plonge dans l'eau de la rivière et lui tient la tête un moment sous la flotte. Il le ressort:

— C'est-y toi ou moi le neutralisé ?....
— C'est moi..., t'en fais pas.

Et, sans demander son reste, il détala à toutes jambes sous les quolibets du groupe des Valaisans.

* * *

Le fait que la direction des manœuvres a interdit l'abordage n'a pas été goûté par quelques Valaisans. Aussi, au moment où un groupe s'est trouvé prêt à « cogner », l'arbitre allait arrêter le combat de ces hommes auxquels on avait enlevé la munition et auxquels on avait expressément défendu d'utiliser les « confettis de Savièse ». Les « chauvins », excités au maximum, ne purent s'empêcher de flanquer une « trifougnée » aux voisins d'en face à grands coups de poing sur la figure.

Aïe ! Aïe ! Aïe ! mes amis, quelle magnifique bagarre !

Ils ne sont pas manchots, les « gars » de la III/11.

* * *

Un lustucru de la I/6 s'amuse avec un copain pour tuer le temps, entre deux « phases »:

— Quel est le comble pour un croque-mort ?
— ? ...
— De mettre en bière la Mer Morte ! Et le comble pour un juge d'instruction (en pensant au colonel Gross et au major Allet, tous deux juges d'instruction) ?
— ? ...
— Réconcilier des œufs brouillés...
— Idiot !

* * *

Nous sommes au P. C. du major Pralong, au moment où les manœuvres sont terminées. Arrive une premier-lieutenant qui rentre d'une mission. Il est allé récupérer les compagnies et leur communiquer l'ordre de rallier le P. C. Il s'annonce :

— Mon major, je rentre.
— Bien. Vous avez trouvé tout votre monde ?
— Non, mon major. On ne sait plus où se trouve la III/6. Elle est perdue.

A quoi, le correspondant du « Courrier de Genève », rétorque :

— Ça n'a pas d'importance. Mettez une annonce dans la rubrique des objets perdus du « Nouvelliste valaisan ».

Il est plein d'esprit le jeune Josy Wuilloud : d'esprit de sel !

* * *

Durant une phase des manœuvres on raconte qu'un convoi du ravitaillement du Rgt. 6 s'est trompé de route et est entré directement chez l'ennemi, qui aurait pû s'emparer des vivres et couper toute possibilité de manger à ceux d'enface. L'officier de la colonne, ne perdant pas le nord, s'enquiert auprès des hommes du régiment vaudois des positions « ennemies » (celles du Rgt. valaisan qu'il devait ravitailler). Fort aimablement on lui donne tous les renseignements désirés.

L'histoire dit que l'officier n'a pas attendu longtemps pour rejoindre immédiatement les troupes qu'il devait ravitailler.

Chez l'ennemi (jaune)... les chefs en eurent la jaunisse.

* * *

Au plus fort d'une phase du début, nous étions auprès du colonel Gross et de son Etat-major. Tout le monde était sous la pluie et battait la semelle. Quelques « jeunets » s'énervaient à cause de la lenteur du développement de cette phase.

Le colonel, lui, était très calme. Il fit l'admiration de tous quand il demanda à un homme de le « raser ». Et, tandis que crépitaient les mitrailleuses, on pouvait voir le colon assis sur un tronc d'arbre, une serviette autour du cou, se laissant barbifier et raser par un Figaro d'occasion. La scène payait le « coup » assure un troubade.

* * *

Vu sur la route : le seul drapeau valaisan aperçu flottait sur le bât d'un mulet. C'était un drapeau de bazar. L'homme m'a dit : « On va à la guerre avec un drapeau, pour mourir sous ses plis. »

On n'est pas plus patriote.

* * *

En visitant le campement de la cp. subsistance les journalistes ont constaté l'habile camouflage des tentes. Mais je vous assure que les caisses de bouteilles étaient encore mieux camouflées.

C'était probablement l'œuvre des lieutenants Bétrisey et Monachon, spécialistes du camouflage ad hoc.

* * *

En charriant les journalistes, le plt. Berthouzoz, leur dit : « Je suis sûr que vous ne parlerez pas de moi dans les journaux. Si vous trouvez un prétexte pour le faire, je vous paie la fondue ». C'est fait, mon ami Berthouzoz. A quand la fondue ?

* * *

Des échos de faits divers ahurissants nous parviennent encore. Ils sont cependant un peu « salé » car ils tiennent de la farce « militaire » et on sait bien ce que cela veut dire. Tel soldat s'est réveillé un matin dans une position comique avec une partie du corps passé au cirage. Tel autre, ayant été satisfaire un besoin naturel aux empereurs comme aux roturiers, n'a plus retrouvé ses frusques posés derrière lui et fut obligé de rentrer vers la tente... liquette au vent !...

Donc, malgré l'effort fourni pendant les manœuvres on ne perd pas une occasion de rire dans le rang. Ils ont raison de rire un peu, entre deux coup de fusil nos hommes, car — Joubert l'a bien dit — « La gaîté clarifie l'esprit; l'ennui l'embrouille ».

Et l'ennui est certainement le plus dangereux ennemi d'une troupe.

f.-g. g.

Au gré de ma fantaisie...

Déraillement

A voir ce que l'on est forcé d'apprendre chaque jour, on doit bien convenir qu'on est un imbécile. Cependant, parmi les choses nouvelles qu'il faut faire passer dans la «compreniille » il y a celles que l'on accepte sans difficultés et celles qui stupéfient.

Ainsi les journaux nous annoncent que l'organe du ministère des affaires étrangères de l'Union soviétique, « Les Temps Nouveaux », a publié la petite découverte que voici : « Le peuple soviétique a porté tout le poids de la guerre contre les envahisseurs fascistes allemands. Dans ce combat livré par elle seule, l'armée soviétique a écrasé la force principale de l'Allemagne d'Hitler, alors que l'Allemagne bénficiait des ressources de l'Europe occupée. Ce n'est que lorsqu'il fut évident que l'Union soviétique était capable à elle seule de porter le coup décisif à l'Allemagne d'Hitler, que les Alliés occidentaux, par crainte de se voir frustrés des fruits de la victoire, ont entrepris des opérations militaires en Europe. Mais même alors, ils tentèrent d'éviter des engagements avec des forces importantes ennemies. »

Qu'on pardonne la longueur de la citation, car celle-ci est vraiment un morceau choisi. Comme cet article est écrit pour commémorer le dixième anniversaire du début de la guerre, j'ai revu les journaux du début de septembre 1939, et voici ce que j'ai trouvé : « Le 23 août 1939, la Pologne, pas encore libérée par l'URSS, concluait un pacte de non-agression avec l'Allemagne. C'était évidemment dressé contre la Russie. A preuve que lorsque les Allemands eurent fait assez de dégâts en Russie, la Pologne y lança à son tour ses armées et revendiqua la moitié de la grande République. En 1944, un soulèvement éclata à Moscou: Les Polonais assistèrent impassibles au spectacle de la répression bien qu'elle fût depuis juin 1941 en guerre avec l'Allemagne... »

Etc. Inutile d'insister. Vous avez compris que je déraille ?

Mais « Les Temps Nouveaux » ne déraillent pas ! Ah ! non !

Jacques TRIOLET

UN CONSEIL DE L'EUROPE A CHASSÉ LES MOUSTIQUES

La venue du Conseil de l'Europe aura eu un avantage non négligeable pour les Strasbourgeois. Elle les aura débarrassés des moustiques.

Il paraît que les délégués étrangers avaient été prévenus par leurs amis et connaissances. On leur avait conseillé d'emporter force produits anti-moustiques.

Finalement, ils ont eu l'impression que leurs amis leur avaient monté le coup. Ils n'ont pas vu un moustique. Ils n'en ont surtout pas senti.

Tout simplement parce que la municipalité, prévoyante, avait pris soin de répandre à profusion un D.D.T. efficace.

Si efficace que, devant le succès, on a décidé de renouveler l'aspersion chaque année.

ECOLE DE COMMERCE
Cours prép. à l'Ecole normale
Enseignement moyen (13-14 ans)
Collège Ste-Marie **Martigny**

LE NOUVEAU RECORD DE PLONGÉE

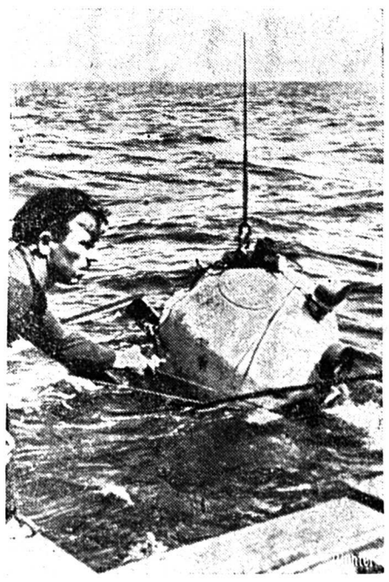

Le Benthoscope du Dr Barton est lâché dans les flots de Santa Cruz. Le savant américain a atteint une profondeur de 1370 m., il dut abandonner son expérience à cause du froid intense. Il espère lors des prochaines plongées atteindre environ 2800 m.

A TRAVERS LE MONDE

SONDAGES EN VUE D'UNE UNION MONÉTAIRE

D'après le correspondant américain du « Sunday Times », le président de la Chase National Bank » de New-York a proposé récemment au chancelier de l'Echiquier, Sir Stafford Cripps, que la Grande-Bretagne conclue avec les Etats-Unis une réunion monétaire.

Sir Stafford Cripps auraient repoussé cette proposition « pour des raisons politiques ».

Le correspondant diplomatique du « Sunday Times » écrit que la « possibilité d'une fusion économique de la zone dollar et de la zone sterling » pourrait être discutée à l'occasion des délibérations de Washington. Les experts américains approuveraient une telle mesure.

TITO LANCERAIT UN NOUVEAU KOMINFORM

« United Nations World », journal politique indépendant, a rapporté que le maréchal Tito avait l'intention de lancer un nouveau Kominform. Il s'agirait d'une organisation comprenant les communistes du monde entier, à l'exception de la Russie, et qui entrerait en compétition avec Moscou. Le journal, qui, malgré son nom, est absolument indépendant des Nations Unies, écrit que cette nouvelle est tenue « soigneusement secrète à Belgrade et qu'elle est parvenue à la rédaction d'une « source indiscutable ». « L'idée de base du plan de Tito, poursuit le journal, est d'unir les buts et l'activité de tous les communistes qui sont las de l'hégémonie inconditionnelle de Moscou. »

Le journal ajoute qu'au début le Kominform de Tito se limitera à la Yougoslavie, l'Albanie et la Bulgarie. « Le contrôle exercé par l'Etat au moyen du Parti unique, à savoir le parti communiste — déclare le journal — sera modifié en faveur de l'idée d'un Front national. La nouvelle organisation comprendra un grand nombre d'organisations, tels que syndicats, coopératives, groupes de paysans, de femmes et de jeunes gens de chaque pays adhérant au nouveau Kominform. La puissance de l'Etat sera moins centralisée qu'en Russie, excepté en ce qui concerne la sécurité nationale et la politique étrangère.

« United Nations World » conclut en disant que le principal attrait du nouveau Kominform pour les communistes des pays satellites consistera en ce qu'ils pourront résoudre eux-mêmes leurs problèmes intérieurs, sans avoir à se plier aux exigences et aux « diktats » du gouvernement soviétique.

MORT DE SINOEL

L'acteur de l'écran Jean Bies, connu sous le nom de Sinoël, est mort le 30 août à son domicile à Paris.

Né le 13 août 1868 à Sainte-Terre (Gironde), Sinoël qui tourna dans de nombreux films dont « Impasse des deux anges », « Si jeunesse savait », « La dame d'onze heures », « Le greluchon sentimental », « Quai des Orfèvres », était le doyen des acteurs français.

CONFÉDÉRATION

LES CANADIENS AURONT DE L'ARGENT POUR VENIR EN SUISSE

Le ministre des finances, M. Douglas Abott, a annoncé qu'à l'avenir les Canadiens pourront obtenir par l'intermédiaire des banques un permis de dépenser « une somme raisonnable » en dollars canadiens lorsqu'ils voudront effectuer un voyage en Suisse.

Cet assouplissement du règlement des changes fait suite à l'accord intervenu entre les autorités suisses et canadiennes, aux termes duquel les dollars canadiens dépensés par les citoyens du Canada en Suisse seront réservés aux achats de la Suisse au Canada.

En outre, les voyageurs pourront échanger des dollars canadiens contre des francs suisses au même taux que les chèques payables en dollars américains, c'est-à-dire 4 fr 28 par dollar.

Jusqu'à présent, les Canadiens qui voyageaient en Suisse disposaient de 150 dollars des Etats-Unis.

APPEL DU PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION EN FAVEUR DU 30me COMPTOIR SUISSE

Ce n'est point par l'effet du hasard que nous avons en Suisse quatre foires nationales, organisées dans des localités situées près de la frontière du pays, aux quatre point cardinaux. L'existence de ces quatre foires est, en quelque sorte, imposée par nos conditions géographiques et économiques.

Le Comptoir Suisse de Lausanne est devenu, pour la Suisse entière, la grande foire du pays romand. Il a pour mission principale de montrer la haute qualité du travail qui s'y accomplit dans le domaine économique et culturel. Lausanne a fort bien réussi dans ses efforts pour développer son Comptoir et a obtenu des résultats remarquables dans l'art d'exposer. Aussi le Comptoir exerce-t-il une forte attraction sur les Suisses de langue allemande et italienne. Grande manifestation de ce qui est spécifiquement romand, il suscite l'intérêt et l'admiration de la Suisse entière, tout en ayant l'avantage de créer en Suisse romande des débouchés pour la production de la partie allemande et italienne du pays romand.

Puisse le Comptoir de Lausanne continuer à progresser sans cesse et montrer à ses visiteurs beaucoup de choses nouvelles et dignes de retenir l'attention. Le 30me Comptoir Suisse, qui aura lieu du 10 au 25 septembre, mérite l'intérêt du pays tout entier.

Nobs,
Président de la Confédération

AUGMENTATION DU PRIX DES ŒUFS

L'Office fédéral du contrôle des prix communique :

Vu l'abondance de la production, les prix des œufs indigènes ont baissé au printemps jusqu'à 20 centimes pour les centres de ramassage. Mais on prévoyait d'ores et déjà de les augmenter de nouveau en automne. Entre temps, les livraisons ont fortement diminué et s'approchent de leur niveau le plus bas. La même régression se fait sentir sur le marché européen. Elle a entraîné des hausses de prix. Les experts de la commission paritaire pour l'économie avicole suisse ont décidé, d'entente avec l'Office fédéral du contrôle des prix, de porter immédiatement le prix aux producteurs d'œufs indigènes à 29 ct. la pièce, franco centre de ramassage. Le prix maximum pour la vente aux consommateurs est fixé désormais à 35 ct. net pour les œufs du pays et à 37 cts. pour les œufs à gober. Le prix des œufs a maintenant atteint sa limite supérieure pour cette année.

LE PROCHAIN PÈLERINAGE DU ROSAIRE A LOURDES

Il est encore temps de se décider, mais on n'acceptera plus aucune inscription *après le 10 septembre*. Le Pèlerinage du Rosaire compte parmi les plus religieux, les plus émouvants et les plus beaux de Lourdes. Il sera présidé, cette année, par Son Eminence le cardinal Tisserant. Les Suisses bénéficieront, en outre, d'un merveilleux voyage. Un premier groupe ira d'abord à Paris (arrêt de trois jours pour visite de la capitale et de Versailles), puis à Chartres et à Lisieux, et partira le 29 septembre. Un deuxième groupe partira le 2 octobre et se rendra à Lourdes directement. Retour pour les deux groupes par Marseille (Messe à Notre-Dame de Fourvière), le 9 octobre. Tout le voyage se fera en IIme classe pour les deux groupes. Prix: 310 fr. pour la participation au premier groupe et 190 fr. (au départ de Genève) pour la participation au deuxième groupe. Renseignements et inscriptions (seulement jusqu'au 10 septembre) auprès du Père Colomban Frund, Maison S. Hyacinthe, Fribourg, tél. (037) 2 11 24.

GRAVE ACCIDENT DE CHEMIN DE FER DANS LE CANTON DE BERNE

Un accident de chemin de fer s'est produit dimanche à 13 h. 15, à la gare de Heimberg, sur la ligne Berthoud-Thoune. Il a causé la mort d'une personne; sept autres ont été blessées. L'accident s'est produit lorsque le train 170 venant de Thoune a déraillé sur l'aiguille d'entrée. Le convoi s'est disloqué et deux wagons se sont emboutis. Dans ces voitures se trouvaient Mlle Alice Braun, 19 ans, d'Aeschlen, près d'Oberdiesbach, qui a été tuée sur le coup, et les sept personnes blessées, dont deux grièvement.

Les blessés ont été transportés dans les hôpitaux de Thoune et d'Oberdiessbach. Les dégâts matériels sont importants et le trafic n'a pu être maintenu que par transbordement.

CHUTE MORTELLE DE PLANEUR

Samedi, dans la soirée, un pilote français effectuant un vol à voile à bord d'un planeur de l'Aéro-Club suisse S-18, a fait une chute mortelle près du cimetière de Châtelaine, à Genève. L'appareil s'est écrasé, pour des causes qui n'ont pas encore été établies, sur le mur bordant le cimetière, tandis que le pilote est tombé sur la verrière des usines Tavaro et a été tué sur le coup.

Il s'agit d'un jeune pilote français nommé Mazoyer, moniteur de vol à voile, à Beynes (France). Il avait déjà à son actif 1400 heures de vol à voile. L'appareil a été complètement démoli. D'après les premières constatations, le pilote n'aurait pas essayé d'ouvrir son parachute. Une enquête est en cours.

NOUVELLES DU COURS DE RÉPÉTITION DU RÉGIMENT 6

Le Bat. 11 en guerre contre le Bat. 12

Ce matin, le Bat. 11 est entré en manœuvres dans un exercice d'attaque du bat. 12, qui défend le vallon de l'Hongrin.

Un camion du cours de répétition renverse la fanfare du Bat. 11

Samedi matin, le camion transportant les hommes de la fanfare du Bat. 11 qui se rendaient à Aigle prendre le train pour jouir du congé de samedi et dimanche, s'est renversé et plusieurs soldats ont été plus ou moins sérieusement blessés.

Une violente bagarre entre civils et militaires

Dans la soirée de samedi, des soldats de la III/6, stationnés à Ayerne, dansaient dans un établissement avec des femmes de la région. Mais le mari d'une d'entre elles, violemment jaloux, provoqua une bagarre en tombant à coup de poings sur les militaires. Exaspéré, le soldat Cl. G., de Montana, sortit sa baïonnette et transperça l'agresseur. Ce dernier fut conduit à l'hôpital d'Aigle. L'auteur de ce coup fut arrêté, puis relaxé pour supplément d'enquête.

Un geste apprécié par les soldats

C'est celui du colonel-brigadier Tardent, commandant de la Br. mont. 10, qui a accordé un congé général aux soldats à partir de samedi à midi jusqu'à dimanche soir.

Les soldats ont reçu cette nouvelle avec joie et ont profité de ce laps de temps pour rejoindre leur famille.

Le commandant de la Brigade, répétons-le, avait été satisfait de la manière dont les manœuvres se sont déroulées.

Des nouvelles du caporal Muller

Nous avons annoncé l'accident survenu aux manœuvres de la Br. mont. 10 au caporal Muller, de Vernayaz, qui s'était fracturé le bassin à la suite d'un accident de side-car. De l'Hôpital d'Aigle, on nous informe que la victime de cet accident va sensiblement mieux.

Nouvel accident au cours des manœuvres de la Brigade

Une jeep, appartenant à une unité de la brigade de montagne 10, occupée par un oficier-médecin et deux soldats, s'est renversée au cours d'un exercice. Les trois occupants, blessés, ont été conduits à l'hôpital d'Aigle. L'officier et l'un des soldats souffrent de blessures et de contusions multiples sans gravité; après avoir été pansés, ils ont pu repartir. Quant au second soldat, Adrien Roh, il est soigné pour une fracture de la clavicule et des contusions diverses.

CANTON DU VALAIS

VOTATION DU 11 SEPTEMBRE

Le Comité cantonal du Parti conservateur valaisan regrette que les Chambres fédérales n'aient pas cru devoir opposer un contre-projet à l'initiative soumise au vote populaire le 11 septembre et tendant au retour à la démocratie directe.

Il décide de laisser la liberté de vote aux électeurs.

BRIGUE — La fête cantonale des costumes

Elle s'est déroulée sous un ciel merveilleux avec le concours de toutes les sections du canton, au milieu d'une foule de spectateurs.

Après l'office divin les groupes ont été reçus par les autorités de la ville et M. Maurice Kaempfen leur souhaita la bienvenue en mettant l'accent sur la valeur des traditions populaires.

Au banquet officiel se trouvèrent de nombreuses personnalités dont M. Dr Oscar Schnyder, conseiller l'Etat; M. Zilweger, président du comité d'organisation et M. Joseph Gaspoz, président cantonal de la Fédération.

Un cortège haut en couleurs parcourut les rues de la cité puis la fête s'acheva par des danses folkloriques sur la grande place.

ST-SEVERIN-CONTHEY — Un départ regretté

Partir, c'est mourir un peu...

Nous pensions à cela dimanche dernier, lors du sermon d'adieux de notre Révérend Curé Henri Salamolard.

C'est mourir un peu...

Cher M. le Curé, soyez certain pourtant que votre souvenir restera bien vivant chez nous. Il ne mourra pas. Trop de sentiments profonds et reconnaissants nous attachent à vous pour que nous puissions vous oublier.

Durant les douze années de votre ministère dans la paroisse, vous avez été pour nous le pasteur véritable. Celui dont le Saint Livre fait l'éloge; qui aime ses brebis et se donne pour elles. Comme le Maître jadis, sur les chemins de Palestine, vous avez passé parmi nous en faisant le bien.

Vous avez semé en surabondance la Vérité dans la terre paroissiale, cette Vérité pour laquelle vous avez le respect total et le zèle infatigable. Qui dira cher M. le Curé, la bonté et la grandeur de votre cœur ouvert à tous dans les joies et les peines de la vie Qui dira le réconfort et la paix que vous avez redonnés à l'âme meurtrie, dans le secret des Saints Sacrements

Et puis, il est ici des œuvres qui, demain, parleront de vous. L'église d'abord, restaurée et embellie avec tant de goût et de joie. Avec tant de fatigues et de sacrifices. Et avec tant d'amour surtout. La chapelle de Sensine ensuite dont la rénovation heureuse vient de s'achever et dont le village peut être fier à juste titre.

Cher M. le Curé, votre mémoire sera marquée chez nous du plus filial des souvenirs. Car c'est un père, dans toute la force de ce mot que nous perdons et nous savons plus d'une larme émue qui a coulé à l'annonce de votre départ si inattendu.

Nous voudrions vous dire aujourd'hui, sincèrement, toute la reconnaissance de vos enfants de St-Séverin. Nous le faisons, tout simplement, mais avec tout notre cœur, soyez-en sûr. Pardonnez à vos pauvres paroissiens les peines qu'ils vous ont causées. Nous comprenons maintenant nos manquements à votre égard et les soumettons à votre indulgente bonté, certains que vous les oublierez.

Puisque vous êtes à la veille de nous quitter, les mains pleines de mérites, nous demandons au Seigneur de vous bénir et de vous récompenser au centuple. Chaque jour, nous aurons une pensée pieuse à votre intention. Oui, cher M. le Curé, nous prierons pour vous et ce sera bien là notre reconnaissance la meilleure.

Nos vœux sincères d'un apostolat fécond vous accompagnent dans votre nouvelle paroisse. D'ores et déjà, nous demandons au Maître de la Moisson de sanctifier ce champ nouveau qu'Il vous remet, comme Il a béni votre travail à St-Séverin.

Des paroissiens.

MARTIGNY — Braconnage

Des braconniers, originaires de Martigny et Bovernier, ont été surpris chassant dans le district franc du Val Ferret. On leur présentera une note salée...

ORSIÈRES — Un cycliste blessé

Entre Orsières et Sembrancher, un camion piloté par M. Emilien Lovey a renversé M. Henri Rimet, qui circulait à vélo. Celui-ci se tire de l'aventure avec de fortes contusions.

St-MAURICE — Un jeune homme accidenté

Samedi, le jeune G. Gollut, fils de M. Jules Gollut, transports à St-Maurice, aidait son père à décharger, en gare, des plaques de tôle destinées à l'usine de Lavey. Un dérangement survint à la grue qu'on employait à cet effet et des plaques furent précipitées sur le jeune homme. C'est avec des fractures aux deux pieds et aux chevilles que la victime après avoir reçu les premiers soins d'un médecin, fut transportée à la clinique Sain-Amé.

ST-MAURICE — Grave imprudence d'un footballeur

En se rendant à Massongex, avec son équipe, un footballeur de Vernayaz, M. Marcel Claivaz, âgé de 25 ans, entrepris de traverser les voies de la gare de St-Maurice. Mais il perdit l'équilibre et, en tombant, sa tête vint donner contre le bord bétonné du quai.

Il a été transporté à la clinique de St-Amé avec une profonde plaie à la tête.

MONTHEY — Brûlée dans un frigidaire

Mme Simone Meaglia, propriétaire d'une charcuterie à Monthey, était montée sur un tabouret à l'intérieur de son frigidaire à l'effet de dégeler une conduite. Elle utilisait pour cela un godet plein d'alcool auquel elle avait mis le feu.

Le tabouret ayant brusquement cédé, Mme Meaglia tomba et renversa sur elle le liquide enflammé qui fit d'elle instantanément une torche vivante.

Une parente avait heureusement été témoin de l'accident et réussit, non sans se brûler elle-même, à étouffer les flammes.

La victime de cet accident, qui souffre de graves brûlures au visage et sur tout le corps, a été transportée à l'Hôpital cantonal de Lausanne.

UN BRACONNIER SERAIT RESPONSABLE DE L'INCENDIE DE RECHY

L'enquête ouverte pour établir les causes de l'énorme incendie qui pendant plus d'une semaine, ravagea une forêt dans la combe de Réchy n'est pas encore terminée, mais l'on est persuadé que le sinistre est dû à une imprudence. On peut se demander s'il ne s'agit pas d'un méfait involontaire de braconniers. Des témoins qui avaient trop parlé puis qui sont revenus sur leurs déclarations auraient entendus des coups de feu dans la contrée avant que n'éclate l'incendie. Un fait est certain, des braconniers avaient posé des lacets à gibier où deux jeunes chamois s'étaient fait prendre. Les braconniers n'avaient pas eu le temps de relever les bêtes que l'on retrouva mortes par strangulation.

PROMOTIONS A LA GENDARMERIE

A été promu caporal le gendarme Marcel Voide, à Bagnes.

Sont promus caporaux dans le corps de la police de sûreté les agents Ernest Udriot, à Martigny, Francis Pralong, à Sierre, René Delasoie et Victor Richard, à Sion.

Nos félicitations à ces nouveaux gradés.

REFLEXIONS SUR L'APPEL DE M. KOBELT AUX FEMMES

Tous les journaux helvétiques ont reproduit dans leurs colonnes un appel de M. Kobelt, conseiller fédéral, invitant les femmes à entrer dans les S.C.F.

Avec une galanterie touchante, il affirme que « dans de nombreux domaines, elles remplaceront avantageusement l'homme », j'attire votre attention sur le terme « avantageusement ».

Si la femme suisse est, en temps normal, un pauvre être sans capacités, à qui l'on refuse le droit de vote, elle devient subitement remarquable dans de multiples domaines dès qu'on a besoin d'elle.

Aussi, la citoyenne dont la présence n'est pas indispensable chez elle, quittera-t-elle les siens pour servir sous les drapeaux, comme les hommes. Elle portera l'uniforme comme les hommes; elle touchera une solde, comme les hommes. Nous en frémissons de fierté.

Mais, s'il nous prenait la fantaisie de demander à notre chef du Département militaire fédéral ce qu'il pense du principe si cher aux Suisses, « la femme au foyer », il nous répondrait que l'enrôlement dans les S.C.F. étant volontaire, la liberté de la femme est respectée et que le statut actuel ne porte nulle atteinte à la vie de famille. Avec une magnanimité digne d'admiration et qu'on voudrait voir s'étendre aux lois fiscales (je formule ce vœu pour les contribuables du beau sexe seulement), la Confédération laisse à la conscience de chacune le libre choix du service militaire ou du service au foyer.

Mais alors, M. Kobelt réfuterait par là-même l'objection la plus forte contre le suffrage féminin.

L'exercice du droit de vote est, en effet, facultatif. Pour ce qui est du rôle d'électrice, la mère de famille même pourrait fort bien se documenter. Il n'y a pas de femme qui ne dispose de quelques loisirs. La suppression d'une partie de cartes, de la lecture d'un roman, d'un cercle d'étude, d'une représentation cinématographique lui procurerait le temps de lire les journaux ou d'assister à une assemblée publique. Et, si vraiment elle était trop bornée pour s'imposer ce sacrifice et pour comprendre l'importance du geste consistant à déposer un bulletin dans l'urne, **aucune loi ne l'y contraindrait.**

Quant à l'accès aux hautes fonctions publiques il importe de faire une distinction nette entre la notion d'éligibilité et celle de candidature.

Si une loi sur l'égalité des droits civiques venait à passer, nous devriendrions toutes automatiquement éligibles, ce qui, d'ailleurs, n'engagerait absolument à rien.

Et la candidature ? **Elle ne serait pas plus obligatoire que l'enrôlement dans les S.C.F.** Seules les femmes douées des capacités requises et disposant de loisirs suffisants brigueraient les suffrages des électeurs.

L'appel adressé aux femmes aurait donc dû, en toute équité, être accompagné d'un appel aux hommes, les enjoignant d'accorder à leurs compagnes l'égalité des droits civiques.

La Suisse est le seul pays d'Europe qui n'admette pas cette logique.

Valaisannes, réfléchissez et concluez !

Renée de Sépibus,
Présidente de l'Association du Valais romand pour le Suffrage féminin.

L'AGRICULTEUR DOIT CONNAITRE SON MÉTIER

De temps à autre, nos journaux publient des communiqués engageant nos agriculteurs à envoyer leurs fils à l'Ecole cantonale d'agriculture.

Cette recommandation peut être superflue, tant elle est dans la logique des choses.

Et pourtant, combien de parents qui s'escriment à travailler leurs terres, comprennent qu'aujourd'hui on ne peut plus utiliser les méthodes surannées et suivre le chemin archi-battu de la routine ?

Il faut savoir marcher avec le temps et s'adapter aux circonstances. On ne peut plus dire aujourd'hui qu'on en sait toujours assez pour cultiver la terre.

Disons plutôt le contraire, à savoir qu'on n'a jamais assez de connaissances pour se mouvoir dans un domaine quasi complexe.

En réalité, il n'est pas de profession plus difficile que celle de paysan. Il en est qui souriront devant cette affirmation. Ce sont ceux qui n'ont jamais mis la main à la pâte, comme on dit, ou qui croient connaître l'agriculture parce qu'ils ont un petit jardin potager, ou un verger, ou une vigne qu'ils ne travaillent pas mais font travailler par d'autres.

L'agriculteur — le vrai — celui-là seul sait combien il faut de connaissances pour réussir.

Il doit être un technicien averti, jongler avec tous les problèmes, très différents les uns des autres, que posent des domaines aussi divers que l'élevage et les soins à donner au bétail et à la culture du sol, problèmes découlant des exigences si variées et si complexes des animaux et des plantes. Il doit être un économiste, il doit savoir ce qui est rentable et ce qui ne l'est plus; le salarié n'a pas ce souci; il doit enfin être commerçant; ce n'est pas tout de produire, il faut encore pouvoir vendre.

CINEMA LUX
CE SOIR A 20 H. 30
PROLONGATION du grand succès de Fernandel
EMILE L'AFRICAIN
Un film à ne pas manquer

FETE CANTONALE DE LA CROIX D'OR VALAISANNE

Le sanctuaire de saint Nicolas de Flue à l'entrée de la gorge de la Lienne près de St-Léonard est déjà devenu un centre de vie religieuse. C'est là que la Croix d'Or valaisanne dont l'Ermite du Ranft est le patron, a tenu son assemblée annuelle le dimanche 28 août. Malgré le temps incertain, environ 320 abstinents catholiques du Valais romand ont afflué vers le lieu vénéré, à pied, en car ou en train. Aux anciennes sections se sont joints de nouveaux groupements actifs.

L'Office divin en plein air a été célébré par M. le Chanoine Gabriel Pont de Martigny, aumônier de la Croix d'Or. L'officiant a prononcé un sermon sur les difficultés de la vie chrétienne et le moyen de les vaincre par la fidélité au devoir. L'assistance composée des membres de la Croix-d'Or et des fidèles de la paroisse, a pris une part active à la messe par la prière commune et le chant liturgique sous la direction entraînante de M. l'abbé G. Oggier, curé de St-Léonard. Le chœur mixte de la paroisse sous la conduite de M. le Juge J.-B. Bétrisey, instituteur, a soutenu les voix de la foule.

Pendant le dîner tiré des sacs, les groupes se sont formés suivant le goût de chacun. Une cantine a offert du jus de raisin, du cidre doux et d'autres consommations.

A la réunion de l'après-midi, le professeur Gribling, président cantonal de la Croix d'Or, a eu le plaisir de saluer la nombreuse assemblée, d'abord M. le curé de St-Léonard et les autres membres du Clergé; ensuite les vétérans fidèles depuis des dizaines d'années, enfin d'une façon particulièrement chaleureuse les nouveaux qui sont venus renforcer non seulement l'effectif, mais aussi l'action du mouvement catholique d'abstinence. Puis M. l'abbé Oggier situe notre mission dans la paroisse, au milieu d'une population agricole et viticole et dans le canton. Mme Favez nous apporte le salut de la Croix d'Or fribourgeoise. Mlle Marie Carraux, de Monthey, passe en revue les services dont elle s'occupe comme assistante sociale et où l'alcoolisme joue un rôle important. M. le Chanoine Pont expose le programme spirituel de notre mouvement qu'il résume dans le mot de joie. M. le juge P. Mabilllard, de Granges, insiste dans son allocution sur l'aspect chrétien de notre œuvre qui cherche surtout à sauver les âmes immortelles sans négliger les intérêts temporels menacés par les abus de boissons, MM. E. Florey, de Vissoie, et F. Hulliger, de Veysonnaz, racontent leurs expériences de présidents de jeunes sections paroissiales.

Le chœur mixte de la Croix d'Or de Veysonnaz, sous la direction de M. l'Instituteur Julien Bonvin secondé par son collègue, M. Henri Fragnières, a mis dans les intervalles des allocutions et communications le charme de ses productions musicales.

Pour clore l'assemblée, le président cantonal a rappelé à tous les buts concrets qu'il s'agit de poursuivre: promouvoir le Rayon de Lumière, fortifier les groupements du Réveil, s'occuper plus activement du relèvement des malades et prendre une part efficace à la pasteurisation.

La fête cantonale de la Croix d'Or valaisanne s'est terminée par la bénédiction dans la chapelle du saint de la Patire.

Que tous ceux qui ont contribué au succès de la journée soient remerciés de leur dévouement.

Tribune libre

(Cette rubrique n'engage pas la Rédaction)

CARTES SUR TABLE !

Le cœur, a dit le poète, a des raisons que la raison ne comprend pas. Et c'est pourquoi nous préférons suivre les impulsions de notre cœur plutôt que de nous accomoder des suggestions de la raison, surtout si cette dernière est dictée par une quelconque influence politique.

La sincérité n'est en tout cas pas l'apanage des « ténors », à quelque parti politique qu'ils appartiennent !

Nous avons assisté à je ne sais combien de palabres, de conciliabules, de réunions, d'assemblées, à quantité d'opérations de scrutins et après cela, nous sommes forcé de reconnaître que la cuisine politique est une toute drôle de cuisine !

Chaque parti veut tirer à soi la couverture et il s'ensuit que pour ce faire, tous les moyens sont bons : mensonges, promesses presque toujours fallacieuses, menaces ouvertes ou voilées, achat en détail ou en gros des électeurs suivant la capacité financière des « Beati possidentes » toujours avantagés et... protégés.

C'est pourquoi nous estimons, avec pleine raison, cette fois, que les producteurs réduits au « paupérisme » n'ont pas à s'inquiéter spécialement de ce qu'il adviendra de la politique qui ne pourrit que quelques-uns, à condition toutefois qu'ils aient la conscience élastique et un solide estomac !

Le groupe de producteurs qui a invité un étranger au canton à venir en Valais, non faire de l'agitation stérile comme le prétendent des gens mal informés ou mal intentionnés, mais organiser la profession paysanne en vue de la défense de ses intérêts méconnus, ce groupe, disons-nous, a accompli un urgent et noble devoir.

Quand la maison brûle, on ne s'occupe pas de savoir le nom ni la couleur du pompier qui éteint l'incendie, et cela d'autant moins que les «agents» locaux font la grève sur le tas, se désintéressent ou... même s'empressent autour d'appareils inopérants, loin du théâtre du sinistre.

Depuis fort longtemps, nous n'avons cessé de répéter : « Il faut organiser la production afin que nous puissions mieux nous défendre quand viendront les dures années d'après-guerre ». Rien ou presque rien n'a été fait et l'union en marche vient un peu tard par la faute de ceux qui avaient le devoir impérieux d'agir.

Le Peuple (ou mieux les comitards) a désigné des hommes pour le représenter et travailler au mieux de son intérêt.

Or, à Berne, nous avons assisté au triste spectacle donné par nos mandataires agissant en ordre dispersé. Quand l'un tirait à « hue, l'autre tirait à « dia », sous le regard narquois des autres Confédérés qui devaient se dire : « Hé ! Valaisans, mettez-vous donc d'accord, si vous voulez que nous vous prenions en considération ! »

D'autres Autorités veulent agir seules et s'agitent en vain ! Le souci de leur popularité politique leur obnubile l'entendement. Lorsque l'assaut est donné, est-ce que le chef doit partir seul en avant, témérairement, exposé aux coups convergés de l'ennemi ? Que lui adviendra-t-il immanquablement s'il laisse loin derrière lui une troupe désordonnée, troupeau amorphe et indiscipliné ?

C'est pourquoi nous le répétons, dans la lutte entreprise en vue d'assurer l'existence normale de nos paysans, il faut en premier lieu l'organisation professionnelle dans la légalité, l'ordre et la discipline, sans distinction d'opinions politiques ou religieuses.

Les producteurs n'entendent donc nullement que des visées ou des buts politiques viennent contrecarrer la marche en avant de l'UPV.

Trop longtemps les slogans politiques ont divisé le « bon » peuple sous l'œil goguenard et intéressés des tireurs... de ficelles.

Les producteurs entendent s'unir pour arrêter les exploits des modernes baillis et ils ont raison.

Rien ne pourra les arrêter sur cette voie... démocratique qui leur assurera certainement le salut matériel, le pain quotidien pétrit de leurs sueurs.

Aide-toi, le ciel... et Berne t'aideront ! C. B.

Demandez une démonstration des nouveaux
PRESSOIRS HYDRAULIQUES
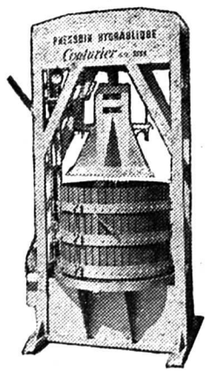

Prix à partir de Fr.
1150.-
Couturier S.A., constructeurs
Tél. 2 20 77 SION Tél. 2 20 77

La gazette DU COIN

EXISTENTIALISTES, LOUFOQUES AND CO

Des spécimens, parmi les plus représentatifs des caves de St-Germain-des-Prés et du « Tabou » de Paris, que l'on appelle les « existentialistes », sont arrivés à Lausanne où ils ont fait une démonstration ahurissante du frénétique et excentrique Bebop dans une boîte de nuit.

Deux échantillons de ces « rats de cave » ont passé à Sion. Nous les avons rencontrés qui montaient l'Avenue de la Gare en provoquant moultes moqueries et un fatras de plaisanteries.

Cette société « d'existentiels » est née de la philosophie sartrienne, répandue dans le monde par une femme : la « momie de Beauvoir ».

Après les « zazous », les « tagadas », on voit apparaître les « existentialistes ». Ce genre de « timbrés » a adopté par snobisme les crétineries de la « cathédrale de Sartre », alias Simone de Beauvoir, égérie de l'auteur de « Huis clos » et autres abjections littéraires.

Ces cacatoès sartriens, époustouflants crétins modernes, se distinguent du commun par un accoutrement bizarre et profondément ridicule.

Il existe beaucoup de jeunes existentiels hommes et femmes. Même à Sion.

On pense qu'un écrivain — peut-être Maurice Zermatten — saura peindre justement les « ridicules » de notre temps : les « Précieuses » de Molières étant sérieusement enfoncées.

Cornélius.

CHRONIQUE SEDUNOISE

UN ESCROC ARRETE A SION

Les agents de la Sûreté ont arrêté en ville un certain Rolf B., originaire du canton de Zurich, signalé au Moniteur Suisse de police et sous mandat d'arrêt pour escroqueries et abus de confiance.

LA SOCIETE D'HISTOIRE DE L'ART EN SUISSE VIENT DE PASSER DEUX JOURS EN VALAIS

Cette société qui groupe 5555 membres a séjourné samedi et dimanche en Valais et plus particulièrement à Sion.

Plusieurs conférences ont été données à cette occasion par M. Rudolf Riggenbach qui a évoqué les trésors artistiques de Sion et de la vallée du Rhône.

Les membres ont visité à Sion l'Hôtel de Ville, la Maison Supersaxo, l'église St-Théodule, la Majorie, Valère et Tourbillon, sans oublier l'exposition de la Diète.

L'assemblée générale se déroula sous la présidence de M. Louis Blondel, de Genève. Il rendit hommage à M. Alphonse de Kalbermatten, architecte, qui fait partie de la société depuis une cinquantaine d'années.

M. Albert de Wolff a été nommé membre du comité de la Société de l'Art en Suisse.

Au cours d'un banquet on a entendu les discours de M. Louis Blondel; M. Cyrille Pitteloud, conseiller d'Etat; M. Paul Ganz et M. André de Quay, conseiller municipal.

La « Chanson Valaisanne », sous la direction de M. Georges Haenni, donna un concert des plus appréciés.

Enfin, les congressistes visitèrent encore St-Pierre-de-Clages, Saillon et l'Abbaye de St-Maurice avant de quitter le Valais.

LA MUSIQUE RELIGIEUSE AU CONSERVATOIRE CANTONAL

Au Conservatoire cantonal on ne se contentera pas seulement de donner des cours de piano, de violon, d'orgue, d'instruments divers et des cours de direction. Une place de choix est également réservée à la musique religieuse.

Des cours de chant grégorien seront organisés dès le 15 octobre prochain. Sous la direction de professeurs qualifiés, il sera possible aux maîtres de chapelle valaisans de s'initier à l'art religieux sans quitter le canton. Ces cours seront pratiques et théoriques. Chaque élève aura la possibilité de diriger le chœur religieux du conservatoire afin de se faire à l'art difficile du chant grégorien.

Enfin innovation intéressante, le Conservatoire donnera un cours liturgique. Dans les locaux mis à la disposition de notre institut de musique par la ville de Sion, se trouve une chapelle.

Cette heureuse circonstance permet la création d'un cours de liturgie complet dans lequel il sera possible d'indiquer avec précision les rôles respectifs de l'orgue et du chant.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un tel cours est organisé dans un institut musical suisse.

Dans nos Sociétés...

C.S.F.A. — Mercredi 7 septembre, assemblée ordinaire, à 20 h. 30, Hôtel de la Planta.

Les SPORTS

UN BEAU TRIPLE DU F-C. SION

La journée d'hier a été particulièrement favorable aux couleurs du F. C. Sion, qui a remporté des victoires sur tous les tableaux.

Sion Juniors I bat Sierre II: 2 à 1.

Les Juniors sédunois ont eu beaucoup de peine à battre leurs cadets du F. C. Sierre. Il est vrai que nos jeunes espoirs ont perdu leurs animateurs Vadi et Wenger et il sagit maintenant de reformer les cadres.

Deux éléments ressortent du lot: di Francesco et Métrailler qui, bien suivis et conseillés feront encore des progrès.

Sion II bat Ardon I: 4 à 0 (3-0).

Un bravo pour le manager des Réserves dont la formation s'est présentée sur le terrain au grand complet et dans une nouvelle tenue impeccable.

Il semble donc bien fini le temps où la seconde équipe passait pour quantité négligeable. Elle a d'ailleurs tenu immédiatement à démontrer qu'elle était un peu là en rompant une coutume bien établie et en enlevant de haute lutte le premier match de sa saison.

Nos représentants, renforcés par Benjon Favre, s'imposèrent dès le début, menant bientôt par 3 à 0 et complétant la série, après le repos. Malgré de louables efforts, les Ardonnins ne réussirent pas à sauver l'honneur, ce qu'ils auraient parfaitement mérité.

Les Réserves sédunoises sont ainsi parties d'un bon pied dans le championnat et leur tenue d'hier nous permet de supposer qu'elles connaîtront encore d'autres succès.

Sion II: Pahud; Delacrétaz, Dubuis; Mouthon, Wuest, Cathrein; Romailler, Favre, Wolf, Ferrero et Willy.

Sion I bat Grône I: 8 à 0 (3-0).

Sion: de Kalbermatten; Bonvin, Héritier; Karlen, Vadi, Moren; Théoduloz II, Rappaz, Humbert, Théoduloz I et Wenger.

Arbitrage de M. Julien Stoudmann, de Lausanne.

Malgré l'absence de Favre et Barberis, Sion a débuté dans le championnat d'une manière pour le moins inattendue. Sa victoire de 8 à 0, nullement escomptée, même par les plus optimistes, constitue en effet une véritable surprise en même temps qu'un coup d'éclat dont les conséquences, au point de vue psychologique, ne sont pas niables. Car, dans une compétition, rien de tel qu'un bon départ pour mettre en confiance une équipe qui cherche son équilibre. A condition évidemment qu'elle n'en prenne pas prétexte pour mésestimer les possibilités de ses futurs adversaires.

Dans cet ordre d'idées, il convient de souligner que le succès de nos représentants est dû avant tout à l'insigne faiblesse du vaincu qui, au vu de son exhibition d'hier, nous paraît être un sérieux candidat à la relégation.

Au demeurant, le match de dimanche a été, pour nos représentants, un excellent galop d'entraînement et, pour nos dirigeants, un test révélateur. Qui aurait pensé, en effet, qu'un Héritier ferait une telle démonstration de vitalité et de puissance. Autre essai digne d'intérêt: celui d'Humbert au poste de centre-avant. Progrès sensibles et constants du jeune Wenger à l'aile gauche.

Attendons cependant de voir nos représentants aux prises avec des adversaires de valeur. Alors seulement, ils pourront nous donner la mesure exacte de leurs moyens.

Les buts furent marqués respectivement par Humbert (3), Rappaz (2), Wenger (2) et Théoduloz I (1). *Per.*

St-Léonard II-Châteauneuf I

Dès le coup d'envoi, et malgré la chaleur accablante, les visiteurs partent dangereusement à l'attaque des buts adverses. Pendant toute la première mi-temps la partie fut plaisante à suivre. Châteauneuf réussira à marquer 3 fois.

Après le thé, les locaux reprennent la direction des opérations et marquent un but. Châteauneuf se ressaisit et, sur jolies descentes, score encore 2 fois. L'arbitrage fut très incertain. Pef.

CYCLISME

Méroli 27me à la course Zurich-Lausanne

Ce coureur de la Pédale sédunoise faisait samedi sa première course comme professionnel dans la classique course Zurich-Lausanne (243 km.) avec des hommes comme Zanazzi, Guyot, Cottur, Koblet, Stettler, Zbinden et ce n'était pas chose facile pour notre néo-professionnel sédunois, que de se classer honorablement.

Malgré cela Méroli s'est défendu vaillamment, il eut de lourds handicaps tels que celui du ravitaillement à Bienne où il croyait prendre sa musette et que son soigneur avait oublié ! Il fit seul plus de 100 km. de chasse où ses compagnons de peloton Colli, Freivogel, Gauss abandonnait. Il s'est classé 27me sur 58 partants et 34 arrivés.

C'est une bonne surprise qui réjouit tous ses nombreux amis et admirateurs. Dx.

MOTOCYCLISME

Les organisateurs du Circuit des 13 Etoiles

Ainsi qu'il a été annoncé mardi, les sportifs valaisans pourront assister les 8 et 9 octobre prochain, à Martigny, à une grande course nationale de motos et side-cars. Cette épreuve — la première du genre en Valais — suscite d'ores et déjà un vif intérêt dans nos milieux sportifs. Rien de surprenant à cela, lorsqu'on sait que les courses similaires de Bâle, Erlen ou Wohlen déplacent régulièrement 25,000 à 30,000 spectateurs !

Sans prétendre atteindre à une telle foule à Martigny, il est permis de prévoir que tous les records d'affluence seront battus à cette occasion.

En attendant ces deux belles journées de sport mécanique, voici la composition des différents comités chargés de les organiser :

Comité d'organisation : Président : M. Charly Kunz, président du M.C.M.; vice-président : M. Maurice Pellouchoud; secrétaire : M. Jean Pfammatter; membres : MM. Eugène Débétaz et Robert Mettan.

Autorités sportives : un délégué de la Commission sportive nationale encore à désigner; M. Fernand Monnay, prés. C.S.C., directeur de la course; MM. Reimann, Bögli et Rosset, commissaires techniques; chronométreurs, jury, etc.

Organisation technique : M. Luc Genoud, du Département des Travaux publics, MM. Claivaz, F. Bender, H. Frey, Glassey, J. Sauthier, R. Gaillard, Tornay, B. Tissières, Ch. Kunz, Fracheboud, W. Carron, J. Crettex, etc.

Commissions. Sécurité : MM. Gollut, brig., et Ed. Franc; constructions : MM. Pellouchoud et Mettan; finances : MM. Pfammatter et Débétaz; presse : MM. G. Pillet et F. Donnet; sanitaire : MM. Drs Broccard et Gard; tombola : MM. G. D'Andrès et R. Frœhlich; prix : MM. F. Monnay et Kunz, etc.

Plus de 120 personnes œuvrent ou œuvreront les 8 et 9 octobre à la réussite du 1er Circuit national des 13 Etoiles. Souhaitons à leurs efforts le plus brillant des succès. Dt.

GYMNASTIQUE

Le lundi 5 septembre, à 18 h. 40, Radio-Sottens diffusera un interview de M. Paul Morand, président central de la Société fédérale de Gymnastique, sur la « Lingiade » qui vient de se dérouler à Stockholm.

GOLF

Championnat International de Suisse Amateurs

Pour Messieurs - Match Play - Finale 36 trous.

¼ Finale : M. Dillier, (Suisse) bat M. Bevione (Italie) 4-3; M. Berruti Nadi (Italie) bat M. Bergamo (Italie) au 19me trou; M. Payot G. (Suisse) bat M. Corti (Italie) 3-2; M. Charles J. (Belge) bat M. Washer P. (Belge) 3-2.

½ Finale : M. Dillier (Suisse) bat M. Berruti (Italie) 1 up; M. Payot G. (Suisse) bat M. Charles J. (Belge) 3-2.

Finale : M. Georges Payot, de Genève, bat M. Dillier (Suisse) 6-5.

Tournoi Amateurs - Professionnels

75 inscriptions, 4 balles, hcp. 18 trous.

Résultats des Messieurs :

1. M. Germain (France) - M. Dallamagne (France) 64; 2. M. Graposoni (Italie) - M. Rivetti (Italie) 65; 3. M. Travaini (Italie) - M. Bergamo (Italie) 65; 4. M. Vagliamo (France) - M. Philipon (France) 67; 5. M. Glandaz (France) - M. Locatelli (Italie) 67; 6. M. Washer P., (Belge) - M. Casera (Italie) 67; 7. M. le Marquis de Torrigiani (Italie) - M. Manca (Italie) 67; 8. M. Davies, Angleterre - M. van Donck (Belge) 69; 9. M. Demione (Italie) - M. Carallis (Egypte) 69; 10. M. Clarke (Angleterre) - M. Keene (Angleterre) 70; 11. M. Pottinger (USA.) - M. Costaz (Suisse) 70.

Tournoi Amateurs - Professionnel

Dames. 4 balles, hcp. 18 trous.

1. Mme du Vivier, (Belge) - van Donck (Belge) 66; 2. Mme Jameson (France) - Boyer (France) 66; 3. Mlle Ghilssletti (Italie) - Travaini (Italie) 67; 4. Mme Germain (France) - Dallemagne (France) 67; 5. Ctesse Smecchia (Italie) - Casera (Italie) 67; 6. Mme Leurquin (Belge) - Forester (Belge) 67; 7. Ctesse des Courtils (France) - Lanz, (Suisse) 67.

Coupe - Challenge Provins

Greensomes handicap - Medal Play.

1. M. Rivetti (Italie) - Grappasoni (Italie) 63; 2. Mme Brunschwig (France) - Schopfer (Suisse) 66½; 3. Ctesse des Courtils (France) - Bonvin H. (Suisse) 67; 4. Mme Germain (France) - Dallemagne (France) 68; 5me M. Burgard (USA.) - Lambelin (USA) 68; 6. M. Leurquin (France) - Ado, (France) 68½; 7. Mme Abrahams (USA) - Malacek (Tchécoslovaquie) 69; 8. M. G. Berruti (Italie) - Barras Guil. (Suisse) 70½.

Monsieur Joseph BURGENER et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le grand deuil qui vient de les frapper.

La famille de Madame Veuve Joseph ERNE, très touchée par toutes les marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, remercie sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

Les enfants et petits-enfants de Madame Marie-Thérèse MENGE-ORTELLI remercient sincèrement les personnes quon ont pris part, de près ou de loin, à leur grand deuil, et les prient de recevoir ici l'expression de leur vive reconnaissance.

Dans nos heures de bonheur nous fumons la

VIRGINIE

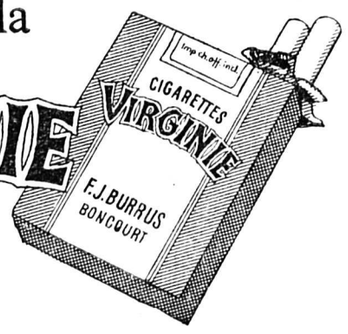

20/70 cts.

Jeune Fédéral

Course en auto-car à Gênes

Départ de Sion le samedi 17 septembre à 13 heures, via Simplon, Milan, retour le 19 sept. par Turin et Grand St-Bernard. Prix intéressant.

Se renseigner chez **M. Pierre Ferrero** Cycles, Sion, tél. 2 18 72 ou chez MM. Blanc & Chabbey, transports, Ayent. Tél. 2 10 61.

A vendre

chien de chasse de race, chassant tous gibiers, âgé de 4 ans.

S'adresser Mathieu Mayoraz, Hérémence.

Chambre indépendante

à louer avec pension.

S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3633.

Pour la cueillette des fruits

ECHELLES
PANIERS

Cueille-fruits - Calibre

BASCULES

Agence Agricole
DELALOYE & JOLIAT - SION

Urgent

Home d'enfants cherche jeune fille comme aide de maison et une cuisinière. Très bon salaire. Tél. 4 61 03.

La marque

FRIONOR

vous garantit, sous le contrôle de l'Etat, des **Filets de poisson norvégiens de haute qualité,** c'est-à-dire ce que l'on peut présenter de mieux en matière de poisson.

Un repas du Dimanche à un prix dérisoire !
Un essai vous convaincra !

En vente chez tous les dépositaires « Frisco » ou directement chez le dépositaire général pour le Valais :

A. ZINGG, Produits surgelés, Sierre. Tél. 5 10 54.

Nous cherchons pour la vente aux particuliers, administrations, cliniques, hôtels, etc. d'une **nouveauté sans concurrence pour le nettoyage,** appareil suisse à la portée de toutes les bourses,

Représentants

dames ou messieurs. Personnes très actives, introduites, cherchant gain stable et élevé.

Nous offrons exclusivité, forte commission et prime de production.

Postulants, de préférence avec carte rose, sont priés de faire offres détaillées avec photo sous chiffre **P Q 37919 L à Publicitas, Lausanne.**

Vignerons - Ouvriers !

FROMAGE ¼ GRAS, BON ET BON MARCHÉ !

par 5 kg.	10 kg.	par pièce (de 15 à 25 kg.)
Fr. 2.70 p. kg.	2.60 p. kg.	2.40 p. kg.

Laiterie de Sierre. Tél. 5 10 54

Expéditions par retour du courrier

Le temps, c'est de l'argent

...donc ne tardez pas à vous inscrire à notre cours de commerce du **15 SEPTEMBRE.**

Ecole Tamé Sion, Condémines. tél. 2 23 05

Dr Pellissier
Sion - Martigny
de retour

Pierre Moret
Médecin-dentiste
SION
absent

Dr L. Dayer
Médecine générale
Accidents
de retour

A louer

chambre meublée

tout confort, sur le Grand-Pont.

S'adresser à **M. Victor Fardel, café du Cheval Blanc,** 2me étage. Libre dès le 15 septembre, Sion.

Jeune ménage d'employés cherche à louer à Sion, pour entrée immédiate ou date à convenir,

Appartement

de 2 ou 3 pièces, si possible avec salle de bains et balcon. Prendre l'adresse sous chiffres P 10226 S à Publicitas, Sion.

Attention !

Chambre d'enfant Fr. 275.— soit : lit 140 x 70, matelas, sommier métallique, duvet, couverture, draps, commode, 3 tiroirs, table de nuit, armoirettes 2 portes, armoirette à jouets, **le tout assorti.**

Machine à coudre Helvetia, à pied, de particulier, marche avant et arrière, garantie 3 ans, à céder pour Fr. 125.—; à main, garantie, dès Fr. 35.—, à pieds dès Fr. 60.—, garantie.

Machine à coudre de couturière, rotative, très forte, rapide pour Fr. 200.—, garantie 5 ans. 1 dito de ménage, à main, état de neuf, garantie 5 ans Fr. 180.—.

Révisions complètes, bas prix.

Chien berger allemand, dressé au chenil de Bex Fr. 180, mâle, pas de papiers; **2 radios** à liquider Fr. 70.— pièce.

R. Pasche, Villa Stella, Bex

Je cherche à acheter d'occasion, un grand

Fourneau

carré, en pierre olaire d'Evolène, en parfait état.

Maurice Rieder, **La Sage.**

A vendre

belle chambre à manger; noyer poli, état de neuf. Prix intéressant.

S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3636.

On cherche pour Zurich, une gentille

Jeune fille

comme aide dans petit ménage.

S'adresser chez **Mme Roh, « La Channe », à Sierre.** - Tél. 5 14 80.

JEUNE HOMME

ayant suivi l'école de commerce, connaissance allemand et français cherche place comme apprenti de commerce. Préférence Sion, Sierre,

Faire offre écrite sous chiffres P 10184 S à Publicitas, Sion.

Je cherche

à louer **appartement de 4 à 5 pièces,** confort moderne, chauffage général. Entrée à convenir.

Ecrire à Case postale 52273 Sion.

On cherche

femme de ménage, 1 jour par semaine.

S'adr. au bureau du Journal sous chiffre 3634.

Etablissement hospitalier du centre cherche

Cuisinière

Place à l'année, bons gages à personne de confiance. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres par écrit à Publicitas, Sion, sous chiffres P 10236 S.

Dame seule

âgée, cherche personne chaque matinée pour travaux de ménage.

Pour tous renseignements, s'adresser Mme Duc-Brunner, maison Marquis, Rte du Rawyl, Sion.

A vendre d'occasion

Pousse-Pousse

Visa-Gloria, à l'état de neuf. S'adresser à Publicitas, Sion, sous chiffres P 10250 S.

Tirs d'artillerie

au nord de **SION = SIERRE**

(carte nationale suisse 1 : 50 000 Montana)

L'Ecole de recrues d'artillerie 9 exécutera les tirs suivants :

Mercredi 7. 9. 49 de 0900 à 2000
évent. jeudi 8. 9. 49 de 0500 à 1800

Position des batteries : Crans-Montana.

Région des buts : Pte d'Hérémence — La Motte — Chamossaire — Pas de Maimbré — Pt. 2362 — Pt. 2263 — Tsalan d'Ayent (excl.) — Tsalan d'Arbaz (excl.) — Dué (excl.) Pt. 2086,6 — Chaux de Dué (excl.) Sérin (excl.) Pt. 2268,7.

Poste d'observation : Crans-Montana.

La région des buts et la zone devant les positions des batteries sont dangereuses et le passage en est interdit.

En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.

La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du Code pénal suisse demeure réservée.

Celui qui trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir encore des matières explosives, est tenu d'en marquer l'emplacement et de l'indiquer au soussigné ou au poste de destruction de l'arsenal de Sion. (Tél. 2 10 02).

Il est accordé une indemnité pouvant aller jusqu'à 20 francs suivant l'éloignement du lieu où gît le projectile et lorsque la personne qui l'a trouvé doit aller montrer l'endroit.

Sion, le 28. 8. 49. Place d'armes de Sion
(Tél. 2 21 13) Le Commandant :
Lt. Col. E.M.G. Rünzi.

Cordonnerie des Châteaux
(Rue des Châteaux)
M. HAUSAMMANN **SION**
Fabrication de chaussures sur mesure — Réparations soignées en ts genres, cuir, crêpes, caoutchouc

On demande forte

jeune fille

pour aider au ménage. Vie de famille et bons gages. S'adresser: Famille Borgeaud, Café Central, Le Mont sur Lausanne.

Bon ouvrier

sérieux et de toute confiance, 33 ans, cherche emploi dans dépôt ou autre. S'adresser à Publicitas Sion sous chiffre P 10154 S.

Employée de bureau

demandée de suite par entreprise de la place. Débutante débrouillarde acceptée.

Faire offre au bureau du Journal sous chiffre 3628.

Dr. H. de ROTEN

Chirurgien F. M. H.

absent

50 %

d'économie avec le nouveau **nettoyeur** suisse

- nettoie - cire - brille -
en une seule opération
le flacon Fr. **3.60**
— impôts compris —
En vente partout

§27

Le savon Sunlight développe une mousse épaisse et détersive, est doux et ménage les mains; son parfum est d'une fraîcheur délicieuse et son prix avantageux.

Voilà les raisons pour lesquelles je préfère le savon Sunlight

Ce savon si apprécié est utilisé non seulement pour les soins corporels, mais aussi pour la lessive et le ménage.

Savon Sunlight

extra-savonneux et doux

Personne

de toute confiance, ayant fait les études de maturité est demandée par famille auprès d'enfants suivant les cours du Collège. **Tél. 2 12 60 Sion.**

Désirant consturuire à Châteauneuf, je cherche

A LOUER

2 appartements de 4 pièces, confort et garage. Plans à disposition. Faire offres écrites au bureau du journ. sous chiffre 3632.

N'ATTENDEZ PAS...

au dernier moment pour apporter vos annonces !

Reprise des affaires

Attention

Ne vous laissez pas surprendre par l'épuisement de vos stocks d'imprimés. Vérifiez-les et commandez dès aujourd'hui ce qui vous manque. C'est ainsi que l'imprimeur pourra livrer rapidement et donner entière satisfaction à sa clientèle.

CONFIEZ VOS TRAVAUX A L'

Imprimerie Gessler

à SION ★

TOUS GENRES D'IMPRIMÉS

Téléphone: 21905

Utilisez vos lainages usagés

pour la confection d'édredons et couvre-lits. S'adresser à **« FEMINA », avenue du Midi, SION**

PENNSYLVANIA MOTOR OIL
100% PURE
PENNZOIL
ADOLF SCHMIDS ERBEN SA. BERNE

Grande vente de meubles pour cause de fin de bail les Tourelles à Territet

(ex hôtel Vernet près gare)

CONTINUE SAMEDI 3, LUNDI 5, MARDI 6 SEPTEMBRE 1949 dès 9 heures du matin à midi et dès 14 heures.

Il reste encore meubles courants, simples et riches : Quelques chambres à coucher complètes à deux lits et grands lits et lit à 1 place en noyer, chêne, etc. une gris perle Ls XVI, dont deux magnifiques Ls. XVI à deux lits et une Ls. XV rocaille avec somptueuse armoire 3 portes, lit de milieu noyer ciré.

Diverses salles à manger complètes, chêne, noyer, etc. dont deux modernes noyer poli et autres simples. Une palissandre moderne français, grand buffet plat, table et 12 petits fauteuils.

DIVERS MOBILIERS DE SALONS STYLE ET MODERNES.

Vitrines d'angles, dressoirs, desserte, tables à rallonges, armoires dont 3 grandes à glace, bureaux, secrétaires, tables à écrire, un bureau plat double 125×200, une superbe table moderne de 120×240 pour conférence, grande bibliothèque Ls XIII colonnes torses, vitrines, canapés, divans, fauteuils divers, chaises-longues rembourrées, couchs, coiffeuses, tables, glaces, grands lits.

PLUSIEURS LITS BOIS COMPLETS à 1 et 2 places. — Environ 50 commodes et lavabos-commodes, tables de nuit et commodes chêne clair, lits fer enfants, beau buffet plat de salle à manger moderne, 20 lavabos-commodes noyer, 10 lits laiton avec sommiers, pupitre sapin, fourneau à gaz émaillé blanc, fourneau potager, salamandre, cheminée portative, calorifère; 1 frigo marque Sigma à réparer, combiné moderne. — GRAND BEAU TAPIS ORIENT 400×500 env. — Divers jolis meubles de salons. Quantité d'autres meubles courants et ordinaires pour la campagne.

OCCASIONS UNIQUES. — TOUT DOIT ÊTRE VENDU. — **VENTE DE GRÉ A GRÉ. — VENTE A L'AMIABLE** (donc pas d'enchères). — On peut visiter dimanche 4 septembre 1949 sur rendez-vous. Téléphone 6 22 02. Montreux.

Fonctionnaires

A vendre de suite, à Sion, pour cause de départ : une maison d'habitation, 4-5 pièces, salle de bain, cave, galetas, bûcher, chambre à lessive avec étendage, installation pour cuisine électrique, téléphone. Petit jardin attenant avec arbres fruitiers et vigne. Facilité de paiement par reprise d'hypothèque. Agents d'affaires s'abstenir.

S'adresser par écrit au bureau du Journal sous chiffre 3631.

L'ÉTREINTE DU PASSÉ

Roman de **HENRI ARDEL**

— Mais non... mais non... je ne veux pas... Je ne veux plus rien du tout. Vous m'avez comblée... Je me suis laissée faire... Et quand je serai partie, vous trouverez que je suis une terrible gourmande !

— Oh! madame, protesta Monique dont les joues se rosèrent plus fort. Et spontanément, elle finit :

— Je ne pourrai penser de vous, comme tout le monde, que des choses délicieuses.

L'indéfinissable sourire — ironique, caressant, amer — passa en éclair sur les lèvres de la jeune femme :

— Quelle petite âme pétrie d'indulgence vous possédez !... Hélas ! ceux qui me trouvent délicieuse ne me connaissent guère !

— Madame, Michel est tout à fait de mon avis...

— Parce qu'il me voit à travers son dévouement... On a toujours des trésors de bienveillance pour ceux à qui l'on a donné beaucoup de soi !

— Nous pourrons le lui demander, madame; le voici justement. Son visiteur ne l'a pas trop retenu, par bonheur, jeta allégrement Monique qui se précipitait au-devant de son frère qu'un client avait, un instant, fait demander pour un renseignement. Il lui sourit; mais, tout de suite, son regard avait couru vers la jeune femme assise près du fauteuil de sa mère.

— Votre goûter m'incite à la gourmandise. Petite Monique, donne-moi quelque chose à croquer, s'il te plaît... La connaissance est maintenant tout à fait achevée avec Mme Dantesque, je suppose. Madame, vous êtes convaincue, n'est-il pas vrai, que ce n'est pas la curiosité qui a inspiré à ma mère le désir de vous voir ?... Et vous, mère, vous trouvez, n'est-ce pas, que j'avais dit vrai ?...

Mme Corbiéry inclina la tête et fit doucement :

— J'espère que Mme Dantesque et moi nous allons devenir de vraies amies.

— C'est cela ! mère. Adoptez madame pour une de vos filles... Madame, ne refusez pas ! Ma mère a fait déjà ses preuves. Consentez à vous laissez accueillir par elle ! Je vous assure que vous vous en trouverez bien.

La jeune femme secoua la tête :

— Ce serait bien imprudent, à moi, de prendre une telle habitude ! Il me faut, au contraire, m'enfoncer dans l'austère conviction que je n'ai à compter que sur moi ! La vie, d'ailleurs, m'y a bon gré mal gré habituée et m'a ainsi rendue brave...

— Oui, fit Mme Corbiéry, avec son bon sourire; il y a en vous, je le sais, une rare énergie.

— De l'énergie ?... c'est vrai; je crois que, par bonheur, la nature m'en a gratifiée. Et puis, toute petite, j'ai été à bonne école. Mon père m'a toujours enseigné, beaucoup par l'exemple, qu'il faut aller, inflexiblement, vers le but qu'on s'est marqué; et je crois vraiment, que cela, je ne pourrai l'oublier... Et c'est bien heureux, car il me faut de la force pour mon enfant et pour moi !... Ah ! si je pouvais lui en donner physiquement ! Elle est si frêle ! ma Sonia...

— La mer va lui faire du bien.

— Je l'espère... Nous partons dans trois jours !

Il y avait un frémissement de joie dans l'accent de la jeune femme; et Michel eut la sensation d'une piqûre qui l'aurait atteint au passage.

Mme Corbiéry demandait :

— Vous avez des amis à Cavalaire ?

— Oh ! non... je n'y connais personne... J'y serai seule avec ma toute petite...

— Cet isolement ne vous fait pas peur?

— Oh ! madame, il me paraîtra bienfaisant. J'ai pris aussi l'habitude de la solitude. Ah ! la vie a été pour moi une rude mais utile éducatrice... ! Et je traverse un moment où j'ai besoin de me recueillir..., de me reprendre pour pouvoir commencer une vie nouvelle. Je voudrais ne plus voir personne de ceux qui appartiennent au passé.

— Alors, madame, c'est un adieu définitif que je vais avoir à vous adresser, sous peine d'être importun à l'avenir ?... interrogea Michel. Son accent avait une sorte de gravité que dissimulait mal le caractère de badinage qu'il s'appliquait à lui donner.

— Un adieu ?... Oh ! jamais, de vous, je n'accepterai un adieu « définitif », comme vous dites... Je vous dois tant que, désormais, vous faites partie de mon existence même !... Ah ! madame, quelle mère privilégiée vous êtes !

Un sourire illumina le pâle visage de Mme Corbiéry.

— Oui, je crois que vous avez raison, ma petite amie...

— Mère, mère, je vous en prie ! intervint Michel, avec une sorte d'autorité impatiente.

Mais Vania, qui se levait pour partir, lui tendit la main.

— Pourquoi ne pas reconnaître ce qui est ?... Bon ou mauvais... en toute simplicité ! Au revoir, mon ami, mon très cher ami... Tout mon cœur reconnaissant, je vous le laisse. Madame, n'est-ce pas ? vous me permettez de dire cela, qui est la vérité... Jamais assez je ne pourrai montrer ma gratitude à Me Corbiéry !

— Il a rempli sa tâche, mon enfant, qui est de protéger les innocents; et il est tout le premier heureux d'avoir pu écarter de vous l'injuste accusation... Maintenant, comme vous l'avez dit sagement, ma pauvre petite, il ne faut plus penser aux tristes jours que vous venez de traverser et vivre pour votre enfant et vous-même, les yeux vers l'avenir. Je vous souhaite, de tout cœur, d'être enfin heureuse !...

Affectueusement, Mme Corbiéry parlait à cette inconnue qui, isolée comme le lui avait dit son fils, lui semblait une pauvre enfant pitoyable. Entre les siennes, elle gardait la petite main gantée de noir, qui était venue à elle dans un geste d'adieu; et comme Monique, comme son fils lui-même, elle contemplait le charmant visage, avec une chaude sympathie.

Sans doute, Vania sentait cette impression car il y eut une douceur émue dans son regard :

— Que vous êtes bonne ! madame. Jamais, sur ma route, je n'ai rencontré personne qui vous ressemblât... Mais vous ravivez le regret qui m'a parfois déchiré le cœur d'avoir été une enfant sans mère ! Comme j'aurais pu être autre, je suis sûre, si j'en avais eu une !

— Vous avez perdu la vôtre très jeune!

— Oui... J'ai grandi parmi des hommes seuls... C'est pourquoi je suis devenue masculine.

Tous se mirent à rire. Masculine ! cette fine créature qui avait un air de très jeune fille !

— Michel, te doutais-tu que Mme Dantesque était « masculine » ?

Il dit, d'un ton un peu singulier :

— Je la trouve, au contraire, bien féminine !

A son tour, elle rit un peu :

— Je veux dire que j'ai, dans le caractère, des brutalités... que je commets des actes de volonté dont m'aurait détournée l'influence d'une douce maman. Oh ! mademoiselle Monique, vous ne savez pas votre bonheur d'avoir une mère comme la vôtre !

— Oh ! si ! je sais... je sais très bien ! madame. Maman, je l'adore !... s'écria Monique qui d'un mouvement vif et tendre se pencha sur le visage fatigué.

— Chut ! Monique, garde les effusions pour le huis clos, interrompit gaiement Mme Corbiéry. Et, détournant la conversation, elle demanda :

(à suivre)